Audit énergétique réglementaire

N° audit : A23850009693Z
date de visite : 13/04/2023
établi le : 13/04/2023
valable jusqu'au : 12/04/2028

Propositions de travaux pour réaliser une rénovation énergétique performante de votre logement.

dossier n° : 2811-JE-METAY
adresse : 182 route de la Pointe 85460 L'AIGUILLON SUR MER
type de bien : Maison
année de construction : 1960
surface habitable : 52.09 m²
Département : VENDEE
propriétaire : METAY Daniel représenté par M. METAY Alain
adresse du propriétaire : 4 rue Berthomé 79210 MAUZE SUR LE MIGNON

N° cadastre :
nombre de niveaux : 1
altitude : 1 m

État initial du bâtiment p.3

Scénario de travaux en un clin d'oeil p.8

Scénario 1 "rénovation en une fois"

Global p.9

G → B

Scénario 2 "rénovation par étapes"

Par étapes p.13

G → E → D → B

Les principales phases du parcours de rénovation énergétique p.20

Lexique et définitions p.21

Informations auditeur
ADN79
65 rue des Marais, 79000 NIORT
auditeur : ADN79 - Mr GOUBAND
tel : 0549050842
email : contact@adn79.fr

N° SIRET : 53480098200025
N° de certification : 18-1318 - 25/07/2029
org.de certification : ABCIDIA
logiciel : WinDpeV3

Décret n° 2022-780 du 4 mai 2022 relatif à l'audit énergétique mentionné à l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation
Arrêté du 4 mai 2022 définissant pour la France métropolitaine le contenu de l'audit énergétique réglementaire prévu par l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation
A l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation de l'audit énergétique : Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire Audit à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité de l'audit. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page "Contacts" de l'Observatoire Audit.

Objectifs de cet audit

Cet audit énergétique vous permet d'appréhender le potentiel de rénovation énergétique de votre logement.

Cet audit énergétique réglementaire est obligatoire pour la mise en vente de maisons individuelles ou de bâtiments en monopropriété, de performance énergétique et environnementale F ou G, conformément à la Loi Climat et Résilience. Ce classement est réalisé dans le cadre de l'établissement du DPE (Diagnostic de Performance Énergétique).

Cet audit vous propose plusieurs scénarios de travaux vous permettant d'atteindre une performance énergétique et environnementale de classe A ou B (sauf exceptions liées à des contraintes architecturales, techniques ou patrimoniales). Il se base sur l'étude de 6 postes : isolation des murs, des planchers bas, de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation, production de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Pourquoi réaliser des travaux de rénovation énergétique dans votre logement ?

Rénover au bon moment

→ L'achat d'un bien, c'est le bon moment pour réaliser des travaux, aménager votre cadre de vie, sans avoir à vivre au milieu du chantier.

Vivre dans un logement de qualité

→ Un logement correctement rénové, isolé, et ventilé, c'est la garantie d'un confort au quotidien, d'économies d'énergies, et d'une bonne qualité de l'air !

Contribuer à atteindre la neutralité carbone

→ En France, le secteur du bâtiment représente environ 45% de la consommation finale d'énergie (source : SDES bilan énergétique 2020) et 18% des émissions de CO_2(source Citepa 2020). Si nous sommes nombreux à améliorer la performance énergétique de nos logements en les rénovant, nous contribuerons à atteindre la neutralité carbone !

Donner de la valeur à votre bien

→ En réalisant des travaux de rénovation énergétique, vous améliorez votre patrimoine en donnant de la valeur à votre bien, pour de nombreuses années.

Profiter des aides financières disponibles

→ L'état et les collectivités encouragent les démarches de rénovation des bâtiments par le biais de dispositifs d'aides financières.

Réduire les factures d'énergie

→ L'énergie est un poste important des dépenses des ménages. En réalisant des travaux de rénovation énergétique, vous pouvez réduire fortement ces dépenses, tout en étant moins soumis aux aléas des prix de l'énergie.

Louer plus facilement votre bien

→ Si vous souhaitez louer votre bien, les travaux de rénovation énergétique vous permettront de fidéliser les locataires et de louer plus facilement, en valorisant la qualité du logement et la maîtrise des charges.

→ Vous vous prémunissez également de la future interdiction de location des passoires thermiques.

→ Critère énergétique pour un logement décent :

- 1er janvier 2023 : CEF < 450 kWh/m2/an
- 1er janvier 2025 : classe DPE entre A et F
- 1er janvier 2028 : classe DPE entre A et E
- 1er janvier 2034 : classe DPE entre A et D

État initial du logement

Vous trouverez dans cette partie les informations de diagnostic de votre logement. Il est possible qu'elles diffèrent légèrement de celles mentionnées dans votre DPE (Diagnostic de Performance Énergétique), car les données utilisées pour le calcul peuvent ne pas être exactement les mêmes.

Réf du DPE : 2385E0144646R

Performance énergétique et environnementale actuelle du logement

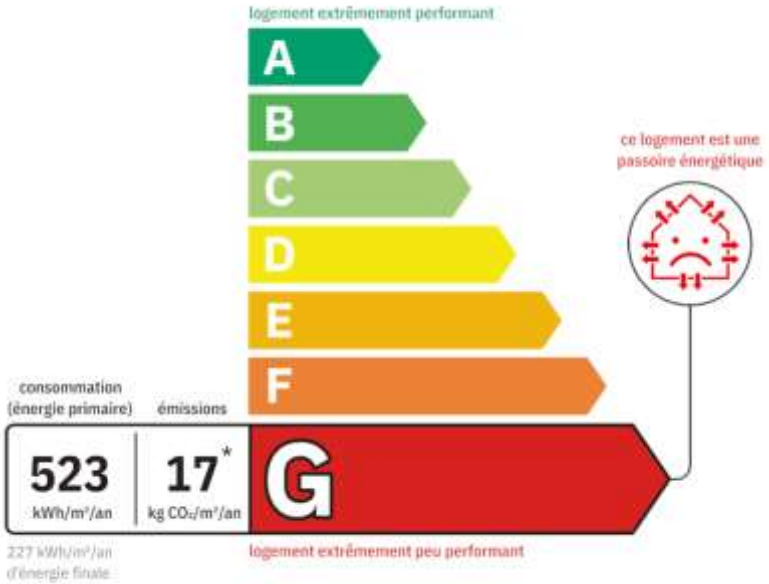

Schéma de déperdition de chaleur

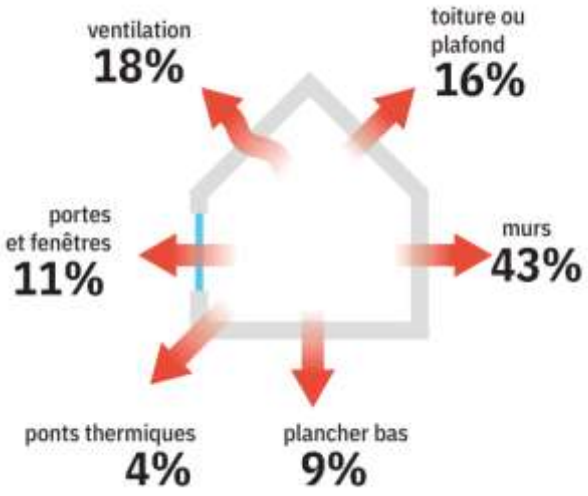

Confort d'été (hors climatisation)

Performance de l'isolation

Montants et consommations annuels d'énergie

répartition des consommations kWh/m²/an EP

usage	chauffage	eau chaude	refroidissement	éclairage	auxiliaires	total
consommation d'énergie (kWh/m²/an)	électricité 23206EP (10090EF)	électricité 3842EP (1670EF)	0	électricité 231EP (100EF)	0	27279EP (11861EF)
frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	de 1410€ à 1920€	de 230€ à 320€	0€	de 10€ à 20€	0€	de 1660€ à 2260€

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

EP → énergie primaire | EF → énergie finale (voir la définition en annexe)
* Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2023 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

Vue d'ensemble du logement

Description du bien

	Description
nombre de niveaux	
nombre de pièces	RDC : 4 pièces principales (cuisine/séjour/chambre 1/bureau) + 3 pièces de service (entrée/WC/salle d'eau)
description des pièces	rdc = 52.09m² (hsp=2.60m) - cuisine 8.24m² - séjour 19.27m² - entrée 1.99m² - wc 2.08m² - chambre 1 9.26m² - bureau 7.16m² - salle d'eau 4.09m²
mitoyenneté	Mitoyennetés : - Combles pour 32.6m²
autre	facade donnant sur l'est/nord est présence d'amiante en toiture sur la totalité du bien (plaques ondulées amiante ciment environ 52m²) et chéneaux en bordures de toiture pour les facades nord est, nord ouest et sud est (22ml x 0.10m de largeur) présence de traces d'humidité au niveau des menuiseries (piqûre noire)

Murs	Description	Isolation
Mur 1	Murs en blocs de béton creux donnant sur paroi extérieure non isolé	INSUFFISANTE
Mur 2	Murs en blocs de béton creux donnant sur paroi extérieure non isolé	INSUFFISANTE
Mur 3	Murs en blocs de béton creux donnant sur paroi extérieure non isolé	INSUFFISANTE
Mur 4	Murs en blocs de béton creux donnant sur paroi extérieure non isolé	INSUFFISANTE
Mur 5	Murs en blocs de béton creux donnant sur paroi extérieure non isolé	INSUFFISANTE
Mur 6	Murs en briques pleines simples donnant sur paroi extérieure non isolé	INSUFFISANTE

Planchers	Description	Isolation
Plancher bas 1	Dalle béton non isolé donnant sur plancher sur terre-plein	MOYENNE

Toitures	Description	Isolation
Plancher haut 1	Plafond avec ou sans remplissage isolé donnant sur combles	TRÈS BONNE
Plancher haut 2	Combles aménagés sous rampant isolation inconnue donnant sur paroi extérieure	INSUFFISANTE

Menuiseries	Description	Isolation
Fenetres	Fenêtres battantes en Pvc, Double vitrage Fenêtres battantes en Pvc, Double vitrage VPE et Volets roulants PVC (épaisseur tablier > 12mm) Fenêtres battantes en bois ou bois métal, Simple vitrage et Volet battant PVC (épaisseur tablier =< 22mm)	INSUFFISANTE
Portes-Fenetres	Portes-fenêtres battantes avec soubassement en Pvc, Double vitrage VPE et Volets roulants PVC (épaisseur tablier > 12mm) Portes-fenêtres battantes avec soubassement en Pvc, Double vitrage et Volet battant PVC (épaisseur tablier =< 22mm)	TRÈS BONNE
Portes	Porte en métal avec moins de 30% de double vitrage	INSUFFISANTE

Vue d'ensemble des équipements

type d'équipement	description
chauffage	Installation de chauffage seul classique(système individuel)Générateur à effet joule direct (Energie: Electricité) Emetteur(s): Panneau rayonnant électrique NFC, NF** et NF***
pilotage	Générateur avec régulation par pièce, Equipement : par pièce avec minimum de température, Système : radiateur / convecteur
eau chaude sanitaire	Ballon électrique à accumulation vertical Catégorie B ou 2 étoiles installé en 2015, non bouclé, de type accumulé (système individuel)
climatisation	Sans objet
ventilation	Ventilation par ouverture des fenêtres

Pathologies / Caractéristiques architecturales, patrimoniales et techniques

photo	description	conseils
	Néant	

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre consommations estimées et réelles

Néant

Observations de l'auditeur

Néant

Scénarios de travaux en un clin d'oeil

Cet audit vous présente plusieurs scénarios de travaux pour ce logement, soit pour une rénovation « en une fois », soit pour une rénovation « par étapes ». Ces propositions de travaux vous permettent d'améliorer de manière significative la performance énergétique et environnementale de votre logement, et de réaliser d'importantes économies d'énergie. Des aides existent pour contribuer à financer ces travaux : vous en trouverez le détail dans les pages qui suivent.

Postes de travaux concernés	Performance énergétique et environnementale globale du logement (conso. en kWhEP/m²/an et émissions en kg CO_2/m²/an)	Économies d'énergie par rapport à l'état intial (énergie primaire)	Confort d'été	Facture d'énergie/an	Coût estimé des travaux (*TTC)
Avant travaux					
	523 | 17 G		insuffisant	de 1660€ à 2260€	
Scénario 1 "rénovation en une fois" (détails p.9)					
Isolation des murs Isolation de la toiture Installation d'un système de ventilation Remplacement du système de production d'eau chaude sanitaire Remplacement du système de chauffage	78 | 2 B	**- 85 %** (- 445 kWhEP/m²/an)	insuffisant	de 340€ à 470€	≈ 38570€
Scénario 2 "rénovation par étapes" (détails p.13)					
Première étape Isolation des murs	311 | 10 E	**- 41 %** (- 212 kWhEP/m²/an)	insuffisant	de 1020€ à 1390€	≈ 21752€
Deuxième étape Isolation de la toiture Installation d'un système de ventilation	234 | 7 D	**- 55 %** (- 289 kWhEP/m²/an)	insuffisant	de 790€ à 1070€	≈ 3773€
Troisième étape Remplacement du système de production d'eau chaude sanitaire Remplacement du système de chauffage	78 | 2 B	**- 85 %** (- 445 kWhEP/m²/an)	insuffisant	de 340€ à 470€	≈ 13045€

***Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux**

Scénario 1 "rénovation en une fois"

Il est préférable de réaliser des travaux en une fois. Le coût des travaux sera moins élevé que si vous les faites par étapes, et la performance énergétique et environnementale à terme sera meilleure.

Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux.

Aides nationales :

- **MaPrimeRénov' Rénovation Globale**
- **MaPrimeRénov' Sérénité**
- **Certificats d'économie d'énergie (CEE)**

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : france-renov.gouv.fr

Pour des conseils neutres et gratuits, contactez France Rénov' :
tel:

Détails des travaux énergétiques	Coût estimé (*TTC)
Murs Contre-cloison sur ossature métallique compris isolant laine de verre ép. 120 mm. R = 4,00 m2.K/W	≈ 11165 €
Toiture Isolation rampant toiture par laine de roche ép. 200 mm R = 5,70 (m2.K/W)	≈ 1184 €
Ventilation VMC SF Hygro B après 2012	≈ 953 €
Ecs Chauffe-eau thermodynamique au sol sur air extrait 100 litres (1200W)	≈ 4100 €
Chauffage Pompe à chaleur air/air (Scop de 4.0)	≈ 8500 €

***Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux**

Détails des travaux induits	Coût estimé (TTC)
Remise en l'état des installations électriques et de plomberie après la mise en place de l'isolant par l'intérieur (y compris remplacement des prises électriques, TV, téléphoniques).	≈ 10586 €
Crétion d'un plafond placoplâtre	≈ 1135 €
Remplacement des seules tuiles ou ardoises nécessaires aprés l'installation du rejet d'air de la Vmc.	≈ 500 €
Dépose du ballon d'eau chaude.	≈ 100 €
Retrait des émetteurs existants	≈ 345 €

*Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux

Résultats après travaux

Performance énergétique et environnementale globale du logement kWhEP/m²/an et kg CO_2/m²/an	Économies d'énergie par rapport à l'état intial	Réduction des GES (gaz à effet de serre)	Confort d'été	Facture d'énergie/an	Coût estimé des travaux
78 | 2 B	- 85 % (- 445 kWhEP/m²/an) - 85 % (- 193 kWhEF/m²/an)	- 88 % (- 15 kg CO_2/m²/an)	insuffisant	de 340€ à 470€	≈ 38570€

Répartition des consommations annuelles énergétiques

usage	chauffage	eau chaude	refroidissement	éclairage	auxiliaires	total
consommation d'énergie (kWh/m²/an)	électricité 2403EP (1045EF)	électricité 790EP (343EF)	0	électricité 231EP (100EF)	électricité 388EP (169EF) 302EP (131EF)	4114EP (1789EF)
frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	de 190€ à 270€	de 60€ à 90€	0€	de 10€ à 30€	de 60€ à 120€	de 340€ à 470€

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

EP → énergie primaire | EF → énergie finale (voir la définition en annexe)
* Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2023 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

***Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux**

Recommandations de l'auditeur

- Les prix de rénovation de l'audit énergétique sont basés sur des prix moyens du site Batiprix. Dans tous les cas, il est nécessaire de faire intervenir un assistant à maitrise d'ouvrage afin d'assurer la conformité des travaux au regard des DTU.

Scénario 2 "rénovation par étapes"

Première étape

Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux.

Aides nationales :

MaPrimeRénov' Rénovation Globale
MaPrimeRénov' Sérénité
Certificats d'économie d'énergie (CEE)

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : france-renov.gouv.fr

Pour des conseils neutres et gratuits, contactez France Rénov' :
tel:

Détails des travaux énergétiques	Coût estimé (*TTC)
Murs **Contre-cloison sur ossature métallique compris isolant laine de verre ép. 120 mm. R = 4,00 m2.K/W**	**≈ 11165 €**

Détails des travaux induits	Coût estimé (TTC)
Remise en l'état des installations électriques et de plomberie après la mise en place de l'isolant par l'intérieur (y compris remplacement des prises électriques, TV, téléphoniques).	**≈ 10586 €**

***Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux**

Résultats après travaux

Performance énergétique et environnementale globale du logement kWhEP/m²/an et kg CO_2/m²/an	Économies d'énergie par rapport à l'état intial	Réduction des GES (gaz à effet de serre)	Confort d'été	Facture d'énergie/an	Coût estimé des travaux
311 | 10 E	**- 41 %** (- 212 kWhEP/m²/an) - 41 % (- 92 kWhEF/m²/an)	**- 41 %** (- 7 kg CO_2/m²/an)	insuffisant	de 1020€ à 1390€	≈ 21752€

Répartition des consommations annuelles énergétiques

usage	chauffage	eau chaude	refroidissement	éclairage	auxiliaires	total
consommation d'énergie (kWh/m²/an)	électricité 12135EP (5276EF)	électricité 3842EP (1670EF)	0	électricité 231EP (100EF)	0	16208EP (7047EF)
frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	de 760€ à 1040€	de 240€ à 330€	0€	de 10€ à 20€	0€	de 1020€ à 1390€

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

EP → énergie primaire | EF → énergie finale (voir la définition en annexe)
* Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2023 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

***Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux**

Deuxième étape

Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux.

Aides nationales :

MaPrimeRénov' Rénovation Globale
MaPrimeRénov' Sérénité
Certificats d'économie d'énergie (CEE)

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : france-renov.gouv.fr

Pour des conseils neutres et gratuits, contactez France Rénov' :
tel:

Détails des travaux énergétiques	Coût estimé (*TTC)
Toiture Isolation rampant toiture par laine de roche ép. 200 mm R = 5,70 (m2.K/W)	≈ 1184 €
Ventilation VMC SF Hygro B après 2012	≈ 953 €

Détails des travaux induits	Coût estimé (TTC)
Crétion d'un plafond placoplâtre	≈ 1135 €
Remplacement des seules tuiles ou ardoises nécessaires aprés l'installation du rejet d'air de la Vmc.	≈ 500 €

*Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux

Résultats après travaux

Performance énergétique et environnementale globale du logement kWhEP/m²/an et kg CO_2/m²/an	Économies d'énergie par rapport à l'état intial	Réduction des GES (gaz à effet de serre)	Confort d'été	Facture d'énergie/an	Coût estimé des travaux
234 | 7 D	- 55 % (- 289 kWhEP/m²/an) - 56 % (- 126 kWhEF/m²/an)	- 59 % (- 10 kg CO_2/m²/an)	insuffisant	de 790€ à 1070€	≈ 3773€

Répartition des consommations annuelles énergétiques

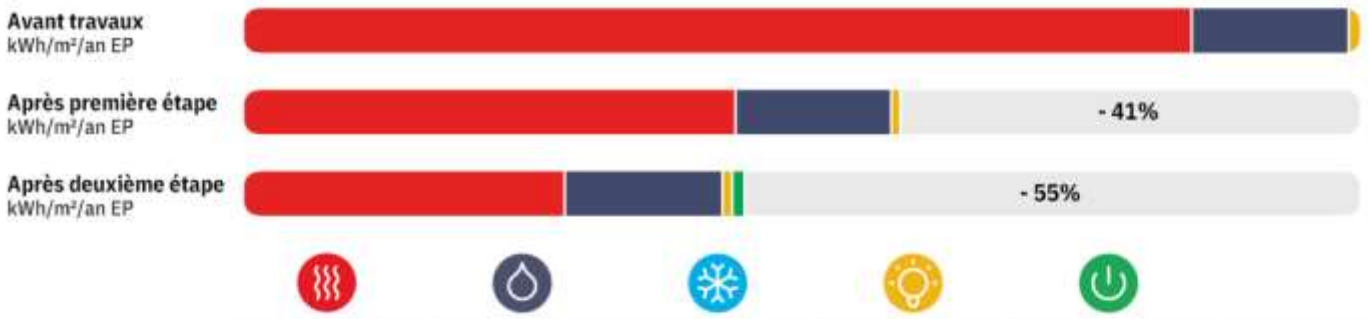

usage	chauffage	eau chaude	refroidissement	éclairage	auxiliaires	total
consommation d'énergie (kWh/m²/an)	électricité 7842EP (3409EF)	électricité 3842EP (1670EF)	0	électricité 231EP (100EF)	électricité 302EP (131EF)	12217EP (5312EF)
frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	de 500€ à 690€	de 240€ à 340€	0€	de 10€ à 30€	de 10€ à 30€	de 790€ à 1070€

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

EP → énergie primaire | EF → énergie finale (voir la définition en annexe)
* Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2023 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

***Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux**

Troisième étape

Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux.

Aides nationales :

MaPrimeRénov' Rénovation Globale
MaPrimeRénov' Sérénité
Certificats d'économie d'énergie (CEE)

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : france-renov.gouv.fr

Pour des conseils neutres et gratuits, contactez France Rénov' :
tel:

Détails des travaux énergétiques	Coût estimé (*TTC)
Ecs Chauffe-eau thermodynamique au sol sur air extrait 100 litres (1200W)	≈ 4100 €
Chauffage Pompe à chaleur air/air (Scop de 4.0)	≈ 8500 €

Détails des travaux induits	Coût estimé (TTC)
Dépose du ballon d'eau chaude.	≈ 100 €
Retrait des émetteurs existants	≈ 345 €

*Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux

Résultats après travaux

Performance énergétique et environnementale globale du logement (kWhEP/m²/an et kg CO_2/m²/an)	Économies d'énergie par rapport à l'état intial	Réduction des GES (gaz à effet de serre)	Confort d'été	Facture d'énergie/an	Coût estimé des travaux
78 | 2 B	- 85 % (- 445 kWhEP/m²/an) - 85 % (- 191 kWhEF/m²/an)	- 88 % (- 15 kg CO_2/m²/an)	insuffisant	de 340€ à 470€	≈ 13045€

Répartition des consommations annuelles énergétiques

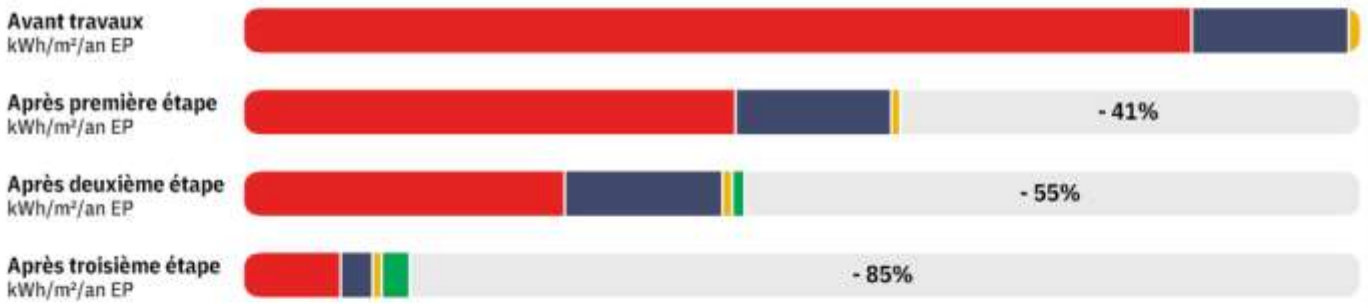

usage	chauffage	eau chaude	refroidissement	éclairage	auxiliaires	total
consommation d'énergie (kWh/m²/an)	électricité 2403EP (1045EF)	électricité 790EP (343EF)	0	électricité 231EP (100EF)	électricité 388EP (169EF) 302EP (131EF)	4114EP (1789EF)
frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	de 190€ à 270€	de 60€ à 90€	0€	de 10€ à 30€	de 60€ à 120€	de 340€ à 470€

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

EP → énergie primaire | EF → énergie finale (voir la définition en annexe)
* Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2023 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

***Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux**

Recommandations de l'auditeur

- Les prix de rénovation de l'audit énergétique sont basés sur des prix moyens du site Batiprix. Dans tous les cas, il est nécessaire de faire intervenir un assistant à maitrise d'ouvrage afin d'assurer la conformité des travaux au regard des DTU.

Les principales phases du parcours de rénovation énergétique

1 Définition du projet de rénovation

- Préparez votre projet : choix des travaux, renseignement sur les aides, organisation du chantier et de l'articulation entre les artisans...
- Inspirez-vous des propositions de travaux détaillées dans ce document.

Vous pouvez être accompagné dans votre préparation de projet par un conseiller France Rénov. Ce conseil est neutre, gratuit et indépendant. Trouvez un conseiller près de chez vous :
france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr

2 Demande d'aides financières

- MaPrimeRénov' et les aides CEE sont les principales aides à la rénovation énergétique, calculées en fonction de vos revenus et des types de travaux réalisés.
- Il existe d'autres aides en fonction de votre situation.

Estimez les aides auxquelles vous avez droit sur Simul'aides :
france-renov.gouv.fr/aides/simulation

Créez votre compte MaPrimeRénov' :
maprimerenov.gouv.fr/prweb

Vous pouvez également faire une demande d'éco-Prêt à Taux Zéro. Retrouvez la liste des banques qui le proposent ici :
www2.sgfgas.fr/etablissements-affilies

3 Recherche des artisans et demandes de devis

- Pour trouver un artisan, demandez à vos proches et regardez les avis laissés sur internet.
- Pour obtenir des aides, vous devez recourir à un artisan RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).
- Ne signez pas les devis avant d'avoir demandé les aides.

Pour obtenir une aide financière, il est nécessaire de recourir à un professionnel Reconnu Garant de l'Environnement (RGE). Trouvez votre artisan ici :
france-renov.gouv.fr/annuaire-rge

4 Validation des devis et demandes d'aides

- Une fois que vous recevez la confirmation de l'attribution des différentes aides financières et de leurs montants prévisionnels, vous pouvez signer les devis et engager les travaux.

5 Lancement et réalisation des travaux après dépôt de votre dossier d'aides

- Lancement et suivi des travaux.
- Lorsque le chantier est important, il peut être utile de faire appel à un maître d'œuvre dès le début de votre projet, dont la mission sera d'assurer la bonne réalisation des travaux et la cohérence entre les différents artisans.
- Si vous ne faîtes pas appel à une maitrise d'œuvre, nous vous conseillons de rassembler au moins une fois l'ensemble des artisans pour qu'ils se rencontrent et se coordonnent.

6 Réception des travaux

- Lorsque les travaux sont terminés, transmettez les factures sur votre espace MaPrimeRénov' et effectuez votre demande de paiement. Faites de même pour les autres aides sollicitées.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

Lexique et définitions

Déperdition de chaleur

Perte de chaleur du bâtiment

Surface habitable (utilisée dans l'audit)

"La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres ; le volume habitable correspond au total des surfaces habitables ainsi définies multipliées par les hauteurs sous plafond.
Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas non chauffées, volumes vitrés prévus à l'article R.155-1 du code de la construction et de l'habitation, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.
A noter que dans le cadre du DPE et de l'audit énergétique réglementaire, les vérandas chauffées sont intégrées dans la SHAB. "

Système de pilotage

Le pilotage est un ensemble de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle dans votre logement. Ils permettent de limiter et d'optimiser les consommations d'énergie au sein de votre logement et de réduire ainsi l'empreinte carbone tout en garantissant le confort et le bien-être des usagers. Ces dispositifs associent le pilotage de l'énergie, des protections mobiles, des ouvrants et la détection des risques techniques.

Confort d'été

Le confort d'été est la capacité d'un bâtiment à maintenir une température intérieure maximale agréable l'été, sans avoir à recourir à un système de climatisation.

Pathologie

Analyse des symptômes, des causes et des remèdes à apporter aux ouvrages qui présentent des désordres.

Résistance thermique

La résistance thermique, notée R, est la capacité du matériau à résister aux variations de chaleur, c'est-à-dire au chaud comme au froid. Plus la résistance thermique est grande, plus la performance de l'isolant sera élevée.

Energie primaire

L'énergie primaire (kWh Ep) est l'énergie contenue dans les ressources naturelles, avant une éventuelle transformation. Elle tient également compte (en plus de l'énergie finale consommée) de l'énergie nécessaire à la production, au stockage, au transport et à la distribution de l'énergie finale. L'Énergie Primaire est la somme de toutes les énergies nécessaires à l'obtention d'une unité d'énergie finale.

Photovoltaïque autoconsommée

L'autoconsommation photovoltaïque consiste à consommer sa propre production d'électricité solaire. Elle permet donc d'utiliser une énergie locale et abondante, tout en réduisant sa dépendance vis-à-vis du réseau national d'électricité.

Neutralité carbone

La neutralité carbone vise à parvenir à un équilibre entre les émissions de carbone issues des activités humaines et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Pour l'atteindre, nous devons utiliser différents moyens pour réduire et compenser les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites par les activités humaines, en particulier le CO_2, le principal gaz à effet de serre en volume dans l'atmosphère.

Gaz à effet de serre

Les gaz à effet de serre (GES) sont des gaz qui absorbent une partie du rayonnement solaire en le redistribuant sous la forme de radiations au sein de l'atmosphère terrestre, phénomène appelé effet de serre.

Rénovation énergétique performante globale

Une rénovation énergétique performante globale est une rénovation énergétique performante réalisée en une seule fois, dans un délai de moins de 18 mois pour une maison individuelle, et de moins de 36 mois pour un bâtiment d'habitation collective.

Energie finale

L'énergie finale (kWh Ef) correspond à l'énergie directement consommée par l'occupant d'un logement. Elle est comptabilisée au niveau du compteur et sert de base à la facturation.

Rénovation énergétique performante

La rénovation énergétique performante d'un bâtiment ou d'une partie de bâtiment est en principe un ensemble de travaux qui permettent à ce bâtiment ou à cette partie de bâtiment d'atteindre la classe A ou B du DPE après l'étude des 6 postes de travaux essentiels à la réussite d'une rénovation énergétique (isolation des murs, isolation des planchers bas, isolation de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation, production de chauffage et d'eau chaude sanitaire).

Ventilation

Ensemble des dispositions et équipements destinés à faciliter l'aération des locaux, c'est-à-dire l'évacuation de l'air vicié et son renouvellement par de l'air frais.
Le principe général consiste à faire entrer l'air frais par les pièces principales en façade (séjour, chambres) et à l'évacuer par les pièces de service (salles d'eau, cuisine), par des gaines de ventilation verticales débouchant en toiture

Isolation plancher de combles

L'isolation du plancher de combles consiste à disposer sur toute la surface du plancher de façon continue et jointive à la charpente et aux murs un procédé d'isolation composé d'un matériau isolant, d'un dispositif de fixation et de protection (pare vapeur,écran hautement perméable à la vapeur ...) . On peut isoler le plancher des combles avec des rouleaux d'isolant ou un isolant en vrac .

Isolation des murs par l'intérieur

Dans le but de réduire les déperditions de chaleur, l'isolation des murs par l'intérieur consiste à appliquer un procédé d'isolation composé d'un matériau isolant, d'un dispositif de fixation et de protection (pare vapeur, ...) sur les parois intérieures du bâtiment, en veillant à éviter les ponts thermiques (points d'interruption de l'isolation, qui peuvent constituer des points de condensation et de dégradation des parois intérieures du logement).

Chauffe eau thermodynamique

Cet équipement permet de produire de l'eau chaude sanitaire pour votre maison , avec un fonctionnement plus économe en énergie que les chauffe-eau traditionnels. Il récupère les calories présentes dans l'air pour réchauffer un liquide caloporteur. Ce fluide restitue ensuite la chaleur collectée au ballon d'eau pour produire de l'eau chaude sanitaire.

PAC air/air

Equipement qui utilise les calories naturellement présentes dans l'air extérieur pour les restituer à l'intérieur de votre logement en diffusant de l'air chaud. L'air est diffusé par les ventilo-convecteurs.